

**Priorité 3****Promouvoir la cohésion sociale et l'équilibre territorial et démographique du SUDOE à travers l'innovation sociale, la valorisation du patrimoine et les services**

Objectif spécifique 4.5 : Garantir l'égalité d'accès aux soins de santé et favoriser la résilience des systèmes de santé, y compris les soins de santé primaires, et promouvoir le passage d'une prise en charge institutionnelle à une prise en charge familiale ou de proximité

Besoins territoriaux

Le vieillissement et le dépeuplement sont particulièrement importants dans les zones rurales et intérieures, ce qui rend essentiel dans ces territoires - où l'offre et l'accès aux ressources et services sociaux sont plus fragiles que dans les zones plus urbanisées - de garantir des soins de santé à tous les habitants, en accordant une attention particulière à la question de la dépendance. Les projections démographiques prévoient que l'âge moyen de la population dans la zone SUDOE continuera à augmenter de manière significative au cours des prochaines décennies, augmentant de fait les besoins en services sociaux et de santé. Le dépeuplement de vastes zones intérieures et la concentration de la population dans les zones côtières et les grandes villes contribuent également à accroître l'inégalité d'accès aux soins entre les territoires. En même temps, ce dépeuplement est lui-même une conséquence du déséquilibre dans le déploiement des services publics. La dépopulation et le vieillissement génèrent des défis importants pour la dynamique des territoires intérieurs, notamment d'un point de vue social et économique. Cependant, la crise sanitaire de Covid-19 a accéléré la refonte des relations entre villes et campagnes pour aller vers des modèles plus équilibrés, fondés sur la réciprocité et la solidarité entre les territoires.

Il est nécessaire de promouvoir l'innovation dans les produits et services visant à garantir l'indépendance des personnes âgées et à faciliter un vieillissement en bonne santé. De même, la transformation numérique peut permettre de relativiser les distances, favorisant ainsi l'égalité d'accès aux services de santé quel que soit le lieu de résidence. Dans les années à venir, de meilleures conditions de vie, la mise en œuvre de dispositifs et services d'assistance, l'amélioration de la mobilité ou le développement des services à la personne gagneront en importance afin d'améliorer et de maintenir les capacités fonctionnelles et ainsi le bien-être des personnes âgées.

Objectifs

Les actions de coopération proposées dans le cadre de cet OS devront contribuer à la réalisation des objectifs suivants :

- Améliorer la prise en charge de la dépendance et l'accès aux soins pour les personnes âgées et les affections de longue durée, avec une attention particulière pour les zones intérieures et/ou rurales.
- Contribuer au renforcement des systèmes de santé à la suite de la crise de la COVID-19.
- Développer et mettre en œuvre des initiatives liées à la santé ou à la téléassistance pour améliorer l'accès aux services de santé en stimulant le secteur de la silver economy.

Types d'actions (liste non exhaustive)

- Développement de l'économie des soins et amélioration des mécanismes de prise en charge des personnes dépendantes (notamment les personnes âgées) sur la base de solutions nouvelles ou améliorées.
- Autonomisation des services sociaux, promotion de l'utilisation des nouvelles technologies et du numérique pour la gestion et la qualité des services sociaux et de santé (e-santé) dans les zones rurales.
- Promotion de solutions innovantes pour faciliter la prise en charge, le suivi et l'autonomie des malades.

Les types d'actions ont été évalués comme étant compatibles avec le principe du DNSH et ne sont pas susceptibles d'avoir des impacts environnementaux directs.

Résultats attendus

- Contribuer à l'amélioration des soins sociaux et de santé.
- Contribuer à accroître l'efficacité de la gestion des services sociaux et des soins de santé.
- Promouvoir la silver economy comme levier de développement local dans les zones à population vieillissante.

Pour atteindre ces résultats, il sera nécessaire :

- Que tous les projets développent et mettent en œuvre des solutions sur le terrain par le biais d'initiatives concrètes telles que des actions pilotes ou des actions démonstratives.



- Que les projets associent tous les acteurs qui composent la chaîne de valeur (énumérés ci-dessous) afin que les résultats soient atteints et puissent contribuer à un changement effectif des politiques publiques sur ces questions.

Acteurs clés de la chaîne de valeur :

- Les autorités publiques compétentes, les établissements publics de santé ou les agences ou organismes délégués. Ces acteurs ont un rôle clé à jouer pour mettre en œuvre des politiques à l'échelle pertinente et pour favoriser le développement de nouvelles réglementations ou leur cohérence au niveau transnational.
- Les acteurs du système scientifique et du développement technologique qui représentent un appui fondamental pour l'approfondissement des connaissances, la coopération entre pairs et le développement technologique dans le domaine de la santé, des soins et de la silver economy.
- Entités du secteur privé opérant dans le domaine de la santé, des soins et/ou de la silver economy, y compris les PME, les start-ups, les incubateurs, les prestataires de services, etc.
- Acteurs du secteur associatif et organisations non gouvernementales opérant dans le domaine de la santé et/ou des soins de longue durée.
- Petites et moyennes entreprises ayant un potentiel d'innovation dans le domaine de la santé, des soins et de la silver economy.

Les textes des appels à projets pourront définir plus en détail les acteurs clés ciblés et leur degré d'implication attendus dans les candidatures soumises à cet OS.